



Déclaration liminaire - CTSD du 9 février 2021 de l'UNSA Éducation

Nous nous retrouvons ce jour pour la répartition des moyens dans les 1^{er} et 2^d degré de L'Indre-et Loire.

Les principales mesures budgétaires actées au plan national vont dégrader les conditions d'enseignement dans le second degré : l'UNSA Éducation dénonçait déjà ces choix l'an passé. Les moyens prévus ne feront qu'accentuer la mise sous tension des établissements.

La baisse des postes et le recours aux heures supplémentaires sont des choix qui complexifient l'organisation des établissements, font obstacle au fonctionnement des collectifs pédagogiques, ajoutent de la pression pour des personnels surchargés et à la limite de la rupture. Concrètement dans les établissements, ce sont seulement quelques enseignants qui pourront encore supporter l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires alors même que des postes devront être supprimés dans leur discipline.

Concrètement toujours, ce sont les emplois du temps des élèves qui vont en pâtir car, pour des classes différentes, un même enseignant ne peut faire ses heures que les unes après les autres quand deux enseignants peuvent les faire en même temps. Ce ne sont donc pas les besoins des élèves qui prévaudront pour construire les emplois du temps mais les contraintes humaines alors qu'aucune mesure n'est prévue non plus pour renforcer l'encadrement éducatif.

Une telle approche nie la réalité des défis éducatifs et pédagogiques qui se seront encore accrus après plus d'une année de scolarité impactée par la pandémie de la Covid 19. Elle entérine les carences du système en matière de formation à la mise en œuvre du principe de laïcité mettant ainsi en évidence le fossé entre les propos fermes sur la laïcité et les moyens dédiés effectivement sur le terrain pour faire vivre ce principe. Elle refuse les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin. Cette carte scolaire vient accentuer la crise des moyens du second degré, déjà très affaibli par les cartes scolaires précédentes. L'organisation des établissements ne relève plus du défi mais des renoncements à l'essentiel. Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n'ont aucune autre issue que de subir cette dégradation au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et d'apprentissage pour les seconds.

De plus, ces établissements sont désormais obligés de faire des choix dans les options proposées parfois depuis longtemps et qui faisaient la spécificité et le lien au sein d'équipe pédagogiques. Les élèves n'ont plus autant de choix dans leurs découvertes du monde et les établissements sont bien souvent loin de l'autonomie qui leur est vendue dans les discours politiques.

Même si nous saluons le remplacement des épreuves de Spécialité en lycée du mois de mars par le contrôle continu, nous déplorons le fait que cette annonce soit tardive, ce qui participe

à rajouter de l'inquiétude et du stress à l'ensemble du personnel, qu'il soit de direction ou d'enseignement, des élèves et des parents.

En ce qui concerne le premier degré, On ne peut nier que dans le 37, le p/e s'est amélioré au fur et à mesure des années. On ne peut nier non plus que le p/e n'est qu'une statistique qui ne doit pas masquer les spécificités de certaines écoles.

Les notifications MDPH, les publics accueillis, les choix de dédoublements de certains niveaux, imposent à la communauté un regard bienveillant sur l'apprentissage des élèves et le travail des personnels de l'Education nationale.

Pour la vision globale que promeut l'UNSA Éducation, les collègues contractuels du 1er degré et les AED recrutés jusqu'aux vacances de février viennent d'apprendre qu'ils ne seront pas renouvelés. Or, la crise n'est pas terminée. L'Unsa Education demande la prolongation jusqu'à la fin de l'année scolaire des contrats des enseignants et AED recrutés depuis le mois de novembre.

Cette même crise a fragilisé les GRETA qui contrairement aux organismes de formations privés n'ont pas eu recours aux aides d'état. Il est dommage que l'Education nationale ne soit pas plus présente et investie dans la mission de service public qu'est la formation des citoyens tout au long de la vie.

De plus, notre système est également gravement fragilisé par son sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Force est de constater que les professionnels de santé notamment ne veulent plus venir travailler à l'Éducation nationale. Un état critique a été atteint, à tel point que seule une véritable revalorisation de leurs métiers et de leurs conditions de travail pourrait inverser la tendance.

L'UNSA Éducation est également demandeuse de perspectives pour donner à l'École inclusive les outils de sa réussite, notamment en donnant aux établissements les moyens d'être complètement des lieux de vie et d'éducation globale en renforçant les vies scolaires.

Enfin, le projet de loi de décentralisation, différenciation et déconcentration et à présent décomplexification dite loi 4D prévoit le transfert de la « médecine scolaire » aux départements et évoque pour les adjoints gestionnaires des collèges et lycées une autorité « conjointe » du chef d'établissement et de la collectivité. Cela provoque des inquiétudes fortes et une colère légitime des personnels concernés et des équipes. Nous le réaffirmons, il est possible d'améliorer le fonctionnement des établissements et les relations avec les collectivités mais la décentralisation des personnels n'est pas une voie qui le permet.

Je vous remercie pour votre attention.